



L'œil du SNU au CSE

30 Août 2023



POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR,
SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?



Le syndicat qui a l'œil sur tout.

Analyse des Accidents du travail du second trimestre 2023

Un groupe de travail a été mis en place dans les Pyrénées Orientales. Le SNU souhaite avoir le résultat de ces analyses et les préconisations préventives émises. Cette analyse sera reconduite pour l'agence de Montpellier Cévennes. Le SNU alerte sur le manque de détails dans la rédaction des AT qui permettraient d'être plus précis en matière de prévention. Le SNU alerte la direction sur le sens des ouvertures des portes, notamment celles des toilettes, qui ouvrent vers l'extérieur, occasionnant AT et chocs parfois violents.

Suivi du PAPRIACT 2023

Le SNU demande que les 41 actions retenues soient détaillées tant sur les éléments attendus, que pour les actions mises en place, ainsi que les moyens humains et financiers engagés.

La présentation du PAPRIACT 2023 est une obligation légale de l'employeur : Art 4121.3.1 du code du travail. Le suivi trimestriel permet une analyse finale annuelle simplifiée.

Information et Consultation Aménagement ADD

Montauban nord : La majorité des élus rend un avis positif

Perpignan Polygone Le SNU alerte sur la position du poste AIC sans dégagement suffisant en cas d'agression. La direction maintient pourtant l'aménagement initial.

Prades : Le SNU alerte sur la taille de la salle de réunion qui ne respecte pas la norme Afnor NF X 35-102.

Beaucaire : À la lecture des plans, le SNU s'abstient car le fonctionnement de la réception en accueil risque de s'avérer compliqué au quotidien.

Limoux: Le SNU obtient la création d'une porte derrière l'accueil augmentant la sécurité

Radon

La direction régionale s'engage à faire expertiser la qualité de l'air des sites exposés au Radon dans notre région. L'analyse des 4 premiers sites est négative.

Analyse des fiches RPS et Incidents

On note une augmentation de l'agressivité et des incivilités. Par ailleurs, il est indispensable de vérifier les trousse de secours des sites car des produits peuvent avoir des contenants identiques et causer des erreurs d'utilisation.

Le SNU obtient que les portes d'accès aux sanitaires s'ouvrent vers l'intérieur sur tous les sites.

Le SNU demande que lors des dépôts de plainte par les agents, Pole Emploi dépose lui aussi plainte en tant qu'employeur et établissement public afin de faire bénéficier la victime de la protection fonctionnelle.

Le SNU déplore beaucoup d'incidents dans le site de Perpignan Saint Assisclé du fait de son positionnement géographique dans une zone sensible.

Analyse de la synthèse régionale des Visites d'inspection

Dans le cadre des épisodes caniculaires, la direction indique que nos systèmes de climatisation ne peuvent garantir moins de 6 degrés par rapport à la température extérieure (40° Extérieur implique 34° intérieur).

Le SNU demande qu'une réflexion soit engagée sur les services délivrés en période alerte rouge canicule ainsi que sur les accueils exposés plein sud et dont les vitres sont brûlantes, générant un effet de « Four » rendant le travail très compliqué.

Le SNU propose une réflexion sur les conditions d'accueil, les modalités d'entretien, la dotation en eau et verres pour les usagers etc...

Pour les « abris vélo », un plan d'aménagement sur 3 ans est prévu.

L'ensemble des sièges d'accueil sera renouvelé d'ici le 31.12.23 et il faudra être attentif à l'ergonomie des nouvelles assises.

Enfin, les télétransmetteurs des ascenseurs de la région vont être remplacés.

Pour être entendu.e, écouté.e, défendu.e, vous pouvez toujours compter sur le SNU !



Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr